

➤ Partie 1 : Qui veut gagner son livret pédagogique ?

Pourquoi aborder les notions de responsabilité civile, pénale ?

➤ L'initiateur est responsable de ses élèves

➤ Le directeur de plongée organise l'activité en milieu artificiel

➤ L'initiateur et le directeur de plongée doivent connaître la loi pour mieux la respecter et la faire respecter



# Connaissances générales

## Responsabilité : Définitions

Définition générale ( Larousse 2021):

« Obligation ou nécessité morale de répondre, de se porter garant de ses actions ou de celles des autres »

Fait pour quelque chose d'être la cause, l'origine d'un dommage »

➤ assumer les conséquences de ses actes ( réparation ou sanction)

Définition juridique : Plusieurs types de responsabilités ( civile, pénale, professionnelle,...)

# Responsabilité Civile

C'est l'obligation de **réparer les dommages causés à autrui**, soit de son fait, mais encore par négligence ou imprudence.

## 3 conditions:

un dommage subi par la victime → **Préjudice**

un fait dit « générateur de **responsabilité** » imputé à l'auteur de ce dommage → **Faute**

un lien de causalité entre ce fait et le dommage → **Lien de cause à effet**

Responsabilité **assurable**. Ex : **Licence FFESSM**

Couvert par assurance sous condition de préjudice involontaire.

# Responsabilité Pénale

Résulte d'une **infraction à une loi ou un règlement** → **Code du Sport**

- Volontaire ou non
- Avec ou sans préjudice → **non respect des prérogatives**

**Non assurable**

